



Eure-et-Loir Ingénierie

NOS MISSIONS

Pour l'**assainissement collectif**, nous assurons principalement les missions suivantes :

- Visites sur sites ;
- Assistance technique ;
- Formation aux exploitants des stations d'épuration.

Pour l'**assainissement non collectif**, votre Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) peut nous confier les missions suivantes :

- Contrôle de conception des projets ;
- Contrôle de bonne exécution ;
- Diagnostic dans le cas d'une vente immobilière ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien ;
- Aide au SPANC.

NOTRE FONCTIONNEMENT

Eure-et-Loir Ingénierie, via notre **service assainissement**, apporte, en toute **indépendance**, aux collectivités adhérentes, une **assistance technique**, du **conseil** appuyé, une **veille réglementaire** et un **accompagnement** dans l'exercice et la mise en œuvre de leurs obligations réglementaires.

ASSAINISSEMENT

Eure-et-Loir Ingénierie apporte un appui technique, du conseil et de l'information aux collectivités et aux différents acteurs dans les domaines de l'assainissement collectif et non collectif.



Comment adhérer ?



Il faut une délibération de l'organe délibérant (le conseil municipal ou le conseil communautaire).

Contact : 02 37 23 59 28

assainissement@ingenierie28.fr